



**CABINET- Bureau de la Communication Interministérielle**

**Nouméa, le 6 août 2015**

## **COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

### **DEPART DE LA PROMOTION 2015 DU PROGRAMME CADRES AVENIR ET APRES-BAC SERVICE**

Le Haut-commissaire de la République en Nouvelle-Calédonie, Monsieur Vincent BOUVIER, le Directeur du Groupement d'Intérêt Public (GIP) Cadres Avenir, Monsieur Daniel RONEICE, en présence de l'ensemble des élèves de la promotion 2015 du Programme Cadres Avenir et Après-Bac Service recevront l'ensemble des partenaires de ces deux dispositifs ce vendredi 7 août à 18h à la Résidence du Haut-commissaire.

Il s'agit de féliciter celles et ceux ayant accompli avec succès les premières étapes d'accès aux Programmes Cadres Avenir et Après-Bac Service et de leur souhaiter de revenir lauréats ou détenteurs en tout de qualifications supérieures. Leurs perspectives? Occuper les postes de cadres dont la Nouvelle-Calédonie a besoin.

#### **Le Programme Cadres Avenir**

Le Programme Cadres Avenir (comme son prédécesseur le Programme 400 cadres) vise à favoriser par la formation le rééquilibrage dans l'exercice des responsabilités. Mis en place dans le cadre des Accords de Matignon Oudinot puis poursuivi par l'Accord de Nouméa. Il est soutenu par l'Etat en réponse à ses engagements et à son implication dans les domaines de l'éducation, de la jeunesse et de l'enseignement.

Le Programme Cadres Avenir a réceptionné en 2015, 305 candidatures.

La promotion 2015 mise à l'honneur ce vendredi 7 août comprend un effectif de 57 stagiaires dont l'âge moyen est de 27 ans.

Composée de 51 % de femmes et de 49 % d'hommes, 39 % d'entre eux sont originaires de la Province des Iles Loyauté, 26 % de la Province Nord et 35 % de la Province Sud.

72 % de la promotion est composé de stagiaires d'origine kanak.

Les candidats provenant du secteur privé représentent 49% des effectifs, alors que seuls 26 % proviennent du secteur public ;

21 % des effectifs sont étudiants et 4 % sont actuellement sans emploi.

La gestion des entreprises et de l'administration, le secteur mine et industrie, le domaine de la justice et le secteur de la santé et social constituent les secteurs les plus représentés.

La durée moyenne d'une formation est de 24 mois pour la promotion 2015.

#### **Le Programme Après-Bac Service**

Mis en place en 1990, le Programme Après-Bac Service a été créé dans le but de constituer un vivier destiné à alimenter le Programme Cadres Avenir. Depuis sa création jusqu'à aujourd'hui, on dénombre 400 étudiants ayant bénéficié du suivi pédagogique. Parmi eux, 120 étudiants ont intégré le dispositif Cadres Avenir. La promotion 2015 compte 30 étudiants qui intégreront le Programme Après Bac Service.

Il s'adresse aux jeunes bacheliers désireux de poursuivre des études supérieures en métropole et notamment à ceux dont les familles, pour des raisons d'éloignement ou de niveau social sont moins favorisées que d'autres dans la maîtrise des informations, des calendriers et des circuits administratifs.

#### **Contact presse :**

**Bureau de la Communication Interministérielle**

☎ 26 64 22 ou 26 64 20 - 77 71 93

@ : [laurence.esquedin@nouvelle-caledonie.gouv.fr](mailto:laurence.esquedin@nouvelle-caledonie.gouv.fr)

## En chiffres

Ces deux dispositifs constituent l'une des priorités de l'action de l'Etat en Nouvelle-Calédonie. A ce titre, depuis 2006, l'Etat a consacré 645 millions de francs Pacifique (soit 5,4 milliards d'euros) à l'accompagnement de ces programmes. La Nouvelle-Calédonie assure par ailleurs un soutien financier à hauteur de 10% du Programme Cadres Avenir.

En 2015, une enveloppe supplémentaire de 36 millions de francs Pacifique (soit 300 000 euros) a été déléguée par le Ministère des Outre-mer au titre de la mise en place d'une formation à la préparation du Master of Business Administration (MBA) d'HEC.

Ce soutien s'inscrit dans le cadre d'une convention signée en 2013 entre le GIP Cadres Avenir et HEC. Elle vient compléter le dispositif initial et pourrait concerner cette année une vingtaine de personnes.

L'Etat assure également, sur un autre budget de 264 millions de francs Pacifique, la mise en œuvre du Passeport Mobilité.

Le Programme « 400 cadres », à partir de 1989, puis le Programme « Cadres Avenir », à partir de 1998, ont fêté leur 25 ans d'existence le 27 novembre 2014. A ce jour, plus de 1500 personnes ont bénéficié de ces dispositifs de formation.

Plus d'informations sur <http://www.nouvelle-caledonie.gouv.fr/site/L-Etat/Services-du-Haut-Commissariat/Missions-particulieres/GIP-Formation-Cadres-Avenir>

## Contact presse :

Bureau de la Communication Interministérielle

☎ 26 64 22 ou 26 64 20 – 77 71 93

@ : [laurence.esquedin@nouvelle-caledonie.gouv.fr](mailto:laurence.esquedin@nouvelle-caledonie.gouv.fr)